

87 salopards, avocats de leur état, décident qu'ils ne tiendront pas compte de nos votes

écrit par Christine Tasin | 5 juillet 2024





Boycottez-moi ces rappers décadents et ces avocats gauchos qui veulent décider de nos votes.

Boycottez-moi ces 87 apprentis dictateurs qui prétendent, comme le Ceaucescu de l'Elysée, piétiner la démocratie, la République, et le droit de vote

Qui disait » les cons ça ose tout c'est à ça qu'on les reconnaît « ?

Crapauds désireux de se faire plus gros qu'un boeuf, les voilà, sous la houlette du berger Mélenchon, marchant au pas dans la « brigade du droit ». Bigre, tout de suite le vocabulaire militaire... Les pauvres, *ils voudraient bien avoir l'air, mais ils n'ont pas l'air du tout* (1). Une brigade, bigre, à 87 ? (2) Les pauvres types...

(1) Jacques Brel, *Chez ces gens-là*

(2) Une **brigade** est une [unité militaire](#) tactique majeure qui comprend de trois à six [bataillons](#) plus les éléments de

soutien. Elle est l'équivalent d'un [régiment](#) agrandi et renforcé. Deux brigades et plus peuvent constituer une [division](#). Les brigades assemblées en divisions sont généralement d'infanterie ou blindées (parfois appelées brigades d'[armes combinés](#)). Wikipedia

Les brigades de l'[OTAN](#) comprennent environ 5 000 hommes. Cependant le nombre peut atteindre 10 000 ou plus en [Autriche](#) et en [Suisse](#).

Oyez bonnes gens, la bonne parole des supplétifs des dégénérés dans les tribunaux... [Leur tribune parue sur Marianne en vert ci-dessous.](#)

M'est avis que ces corniauds sont tous trop jeunes pour avoir appris à l'école le sens de "déontologie", de "devoir de réserve"... Que les quidams, avocats ou professeurs aient tout à fait le droit de "faire de la politique", de se présenter aux élections, de discourir dans la rue, de manifester, c'est tout à fait leur droit.

Par contre, exercer leur métier en fonction des lois et non en fonction de leurs choix ou engagements politiques, ce serait pour eux une faute lourde !

« Avocats, nous nous constituons en brigade du droit contre le Rassemblement national » Bigre, quel orgueil, quelle suffisance ! Pour avoir vu à l'oeuvre dans les prétoires nombre d'avocailles payés par les associatifs droidel'hommistes pour faire taire les opposants à l'immigration et l'islamisation, je peux vous assurer que leur niveau est très souvent lamentable, calamiteux... ce qui ne les empêche pas de gagner souvent, soutenus par des juges et/ou procureurs trop politisés pour être honnêtes).

Tribune collective

Dans une tribune collective, plusieurs avocats se mobilisent

contre le Rassemblement national (RN), en tête des élections législatives, au nom des grands principes du droit, des libertés fondamentales et des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

Bigre, ils défendent les libertés fondamentales ? Je n'avais pas remarqué. Quid de la liberté fondamentale de dire ce que l'on pense, de dire tout le mal que l'on pense de l'immigration et de l'islam ? Quid de leur liberté d'interpréter les textes et nos paroles dans un but politique ?

Nous sommes avocats.

Nous sommes auxiliaires de justice.

Et nous sommes républicains.

En cela, nous défendons tous des femmes et des hommes, sans condition d'âge, de nationalité, d'origine et de fortune.

Faux, votre honneur. Vous ne défendez que ceux qui pensent comme vous et ne pensez qu'à faire taire, de toutes les façons possibles, vos ennemis politiques. Tous, nous œuvrons, jour après jour, pour améliorer le fonctionnement de la justice et l'accès au droit. Tous, nous chérissons les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, les grands principes du droit et nos libertés fondamentales. Ah non ! Pas ça ! Ne parlez pas de libertés fondamentales que vous bafouez chaque jour, ne parlez pas de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen vous qui refusez au citoyen ses avantages, prêts à laisser son appartement squatté, préférant la liberté du migrant à la propriété du citoyen? Nous croyons en la force du droit contre tous les populismes, les autoritarismes, les racismes et les discriminations. Ah les populismes... Ah ces gens de gauche qui haïssent le peuple... de France. Fermez-la, traîtres, qui préférez laisser libre le migrant délinquant sous OQTF et courir le risque de voir violées, tuées des gamines comme Lola.

LE RN, « UN DANGER POUR NOTRE SOCIÉTÉ »

Aujourd'hui, nous nous mobilisons pour affirmer que le Rassemblement national est un danger pour notre société en ce qu'il est un parti d'extrême droite prônant une idéologie raciste, antisémite et suprémaciste. **Excusez-moi de pleurer de rire devant ces charlatans qui frayent avec les soutiens des terroristes du Hamas et mentent éhontément sur le RN..** Rappelons que les tentatives de nettoyage et maquillage de ce parti à des fins électoralistes n'ont pas trompé le Conseil d'État qui a rejeté sa requête, le 14 mars 2024, visant à ne plus être classé à « l'extrême droite ». **Si le conseil d'Etat disait le vrai, ça se saurait... Validation de subventions à SOS Méditerranée, suspension de l'interdiction du burkini, validation des éoliennes en montagne, interdiction de refuser les clandestins, forcer la France à rapatrier un Ouzbek radicalisé, annuler la dissolution des « soulèvements de la terre » mais pas celle de « génération identitaire », condamner CNews qui a donné la parole au professeur Perronne...**

Partout en Europe où l'extrême droite gouverne, ce sont des politiques d'atteinte aux droits des femmes, aux droits des travailleurs et aux droits des plus fragiles qui sont mises en place. Des pays comme l'Italie, la Hongrie ou la Pologne voient la montée des violences policières, le recul des services publics et des politiques sociales, le renforcement des inégalités, ainsi qu'une augmentation des violences racistes, sexistes, antisémites et homophobes. **Paroles, paroles, rien que des mots...**

S'OPPOSER, DÉFENDRE ET PROTÉGER

Aussi, face au risque que le Rassemblement national et ses alliés représentent pour nos institutions dans le cadre des élections législatives des 30 juin et 7 juillet prochains, faisons-nous la promesse de défendre le droit, notre Constitution et la Convention européenne des droits de l'Homme. **Des mots creux, des concepts, pour s'abriter et éviter de parler des Français, des hommes et des femmes qui**

crèvent la bouche ouverte à cause de tous ces traîtres qui s'enrichissent en nous tuant.

Nous nous opposerons au rétablissement des peines planchers, à la suspension des allocations familiales, à la réforme de l'aide médicale, à la suppression du droit du sol et à la préférence nationale. Nous nous opposerons à la baisse de la contribution de la France au budget européen et à tout repli national. Nous serons là si nous devons utiliser le droit pour faire annuler tous décrets et toutes lois iniques. Nous serons là s'il faut faire condamner tous ennemis de l'État de droit.

Ben voyons ! Quel aveu... Ces prétendus spécialistes en droit avouent : ils utiliseront nos lois pour faire appliquer en France LEURS IDEES, aux dépens de la volonté du peuple. Un seul mot : dehors ! Les 87 signataires de cette honteuse tribune doivent être mis dehors, radiés de leurs fonctions et de leurs prébendes, interdits de mettre les pieds dans les tribunaux de la République. Je ferais voter une loi en ce sens si j'étais Jordan Bardella et que j'avais la majorité absolue dimanche soir. Croisons les doigts.

Retenez bien la liste de ces fossoyeurs de notre justice, de la République et de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789

Jérôme Giusti, avocat au barreau de Paris

Dominique Raimbourg, avocat honoraire

Xavier Onraed, avocat au barreau de Caen

Jérôme Karsenti, avocat au barreau de Paris

Fayrouze Masmi Dazi, avocate au barreau de Paris

Etienne Deshoulières, avocat au barreau de Paris

Alexandra Sabbe-Ferri, avocate au barreau de Paris

Maud Touitou, avocate au barreau de Paris

Fabienne Griolet, avocate au barreau de Paris

Anne-Charlotte Hugon, avocate au barreau de Paris

Victor Colombani, avocat au barreau de Paris

Carole Helmer, avocate au barreau de Paris

Henri de La Motte Rouge, avocat au barreau de Paris

Emmanuel Tordjman, avocat au barreau de Paris

Yvan William, avocat au barreau de Paris

Ludovic Blanc, avocat au barreau de Paris

Dominique Mari, avocate au barreau de Caen

Mathieu Davy, avocat au barreau de Paris

Elise Debies, avocate au barreau de Paris

Katia Piantino, avocate au barreau de Paris

Elise Fabing, avocate au barreau de Paris

Justin Bernard, avocat au barreau de Perpignan

Nadine Prod'homme, avocate au barreau de Paris

Olivier Lehoux, avocat au barreau de Caen

Véronique Leroy, avocate au barreau de Paris

Clément Cavalier, avocat au barreau de Caen

Alix Aumont, avocate au barreau de Caen

Matthis Wargnier, avocat au barreau de Paris

Camille Piat, avocate au barreau de Paris

Sarah Mir-Emarati, avocate au barreau de Paris

Thomas Godey, avocat au barreau de Paris

Tristan Borlieu, avocat au barreau des Hauts-de-Seine

Blaise Deltombe, avocat au barreau de Paris

Cécile Pavageau, avocate au barreau des Hauts-de-Seine

Saïd Saoudi, avocat au barreau de Paris

Nordine Aoufi, avocat au barreau de Paris

Géraldine Salord, avocate au barreau de Paris

Flore Merly, avocat au barreau de Paris

Charlotte Gauchon, avocate au barreau de Marseille

Elise Brand, avocate au barreau de Caen

Jessy Levy, avocate au barreau de Rouen

Camille Girard, avocate au barreau de Caen

Nawel Oumer, avocate au barreau de Paris

Yannick Froment, avocate au barreau de Caen

Kian Barakat, avocate au barreau de Caen

Inès Herzog, avocate au barreau de Caen

Jean-Christophe Le Coustumer, avocat au barreau de Caen

Ophélie Gourdet, avocate au barreau de Caen

Sophie Condamine, avocate au barreau de Caen

Margaux Châles, avocate au barreau de Caen

Monique Le Boulanger, avocate au barreau de Caen

Laurence Maunoury, avocate honoraire

Claudie Stratonovitch, avocate honoraire

Nathalie Rivière, avocate au barreau de Caen

Delphine Toubianah, avocate au barreau de Caen

Séverine Lelong, avocate au barreau de Caen

Françoise Ossanga-Biwole, avocat au barreau des Hauts-de-Seine

Nathalie Fontvieille, avocate au barreau de Paris

Mathieu Bourgeois, avocat au barreau de Paris

Pascal Crehange, avocat au barreau de Strasbourg

Isabelle Brun, avocate au barreau de Caen

Pascale Grammagnac, avocate au barreau de Caen

Véronique Demillière Badache, avocate honoraire

Alba Bara-Carré, avocate au barreau de Caen

Jérémie Pajeot, avocat au barreau de Caen

Gaston Romy, avocat au barreau de Caen

Ines Nabili, avocate au barreau de Grasse

Dominique Maugeais, avocate honoraire

Martine Trap-Bourgarde, avocat honoraire

Xavier Morice, avocat au barreau de Caen

Marion Romme, avocate au barreau de Caen

Melissa Copaver, avocat au barreau de Caen

Mélanie Schlosser, avocate au barreau de Caen

Nicolas Sfez, avocat au barreau de Paris

Demba Ndiaye, avocat au barreau de Caen

Jennifer Aulombard, avocate au barreau de Caen

Claude Bodergat, avocate au barreau de Caen

Antoine Boudard, avocat au barreau de Caen

Max Duverger, avocat au barreau de Caen

Arnaud de Saint-Rémy, avocat au barreau de Rouen

Gabriel Sibout, avocat au barreau de Caen

Khaled Elachi, avocat au barreau de Paris

Aude Catala, avocate au barreau de Paris

Adrien Mamère, avocat au barreau de Paris

Antoine Lefèvre, avocat au barreau de l'Eure

Géraldine Valat, avocate au barreau de Paris

Louise Tort, avocate au barreau de Paris

Pascale Bougier, avocate au barreau de Paris

Thibaud Cotta, avocat au barreau de Paris

Ariana Bobetic, avocate au barreau de Seine-Saint-Denis

Isabelle Dahan, avocate au barreau de Paris

Malika Ibazatene, avocate au barreau de Paris

Alexia Gavini, avocate au barreau de Paris

Lucile Dillenschneider, avocate au barreau de Montpellier

Alice Becker, avocate au barreau de Paris

Horia Dazi-Masmi, avocate au barreau de Paris

Emmanuelle Hauser Phélizon, avocate honoraire

<https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/avocats-nous-nous-constituons-en-brigade-du-droit-contre-le-rassemblement-national>